

PMRA APPROVED LABEL, JB
2024-01-31, Sub. No. 2023-1017

(Conteneur)

Treflan LIQUIDE EC

Herbicide

GRUPE	3	HERBICIDE
-------	---	-----------

Herbicide liquide sélectif incorporé au sol en présems pour la suppression de mauvaises herbes dans bon nombre de grandes cultures, de légumes et de plantes ornementales.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : trifluraline 480 g/L

Concentré émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 23933 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**NOCIF SI AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA
PEAU SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**ATTENTION : L'INOBSERVATION DES DIRECTIVES APPARAISSANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT
ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU CAUSER DES
DÉGÂTS AUX CULTURES. LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS AVANT LA
PULVÉRISATION.**

CONTENU NET : 9,45 L – 1000 L

Gowan Company, L.L.C.
P.O. Box 5569
Yuma, AZ 85366-5569
1-800-960-4318

MISES EN GARDE

NOCIF SI AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Quiconque manipule le produit doit porter un chemise à manches longues et un pantalon long. En outre, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que lors des activités de nettoyage et de réparation.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELER LE 1-888-478-0798

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. La décision de faire vomir ou non revient au médecin. Si l'on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen oesophagien ou endotrachéal ou les deux. Le danger consécutif à l'aspiration du produit par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Pas d'antidote. Soins de soutien. Traitement fondé sur le jugement du médecin et les réactions du malade.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas expédier ni entreposer avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. CRAINT LE GEL. Entreposer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC dans un endroit chauffé. La matière active pourrait se cristalliser à des températures inférieures à 5°C. Si l'on entrepose le produit à une température inférieure à 5°C, s'assurer, dans le fond de chaque contenant, qu'il n'y a pas de cristaux. S'il y en a, mettre le contenant dans un endroit chaud (au moins 15°C) pendant plusieurs heures. Dans le cas de petits contenants, agiter le contenu en inversant et en ramenant le contenant droit. Dans le cas de grands contenants, faire circuler le contenu. Après quelques heures, s'il reste encore des cristaux, agiter ou faire circuler le contenu de nouveau.

S'assurer que tous les cristaux sont dissouts avant d'introduire le produit dans la cuve du pulvérisateur.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants retournables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Ce contenant vide peut être retourné au lieu de vente (distributeur/marchand) pour élimination.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Livret)

Treflan LIQUIDE EC

Herbicide

GRUPE	3	HERBICIDE
-------	---	-----------

Herbicide liquide sélectif incorporé au sol en présemis pour la suppression des mauvaises herbes dans bon nombre de grandes cultures, de légumes et de plantes ornementales.

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT
L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES
ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : trifluraline 480 g/L

Concentré émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 23933 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**NOCIF SI AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA
PEAU SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**ATTENTION : L'INOBSERVATION DES DIRECTIVES APPARAISSANT SUR L'ÉTIQUETTE
PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU
CAUSER DES DÉGÂTS AUX CULTURES. LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS AVANT
LA PULVÉRISATION.**

CONTENU NET : 9,45 L - 1000 L

Gowan Company, L.L.C.
P.O. Box 5569
Yuma, AZ 85366-5569
1-800-960-4318

MISES EN GARDE
NOCIF SI AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Quiconque manipule le produit doit porter un chemise à manches longues et un pantalon long. En outre, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que lors des activités de nettoyage et de réparation.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELER LE 1-888-478-0798

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. La décision de faire vomir ou non revient au médecin. Si l'on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen oesophagien ou endotrachéal ou les deux. Le danger consécutif à l'aspiration du produit par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Pas d'antidote. Soins de soutien. Traitement fondé sur le jugement du médecin et les réactions du malade.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas expédier ni entreposer avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. CRAINT LE GEL. Entreposer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC dans un endroit chauffé. La matière active pourrait se cristalliser à des températures inférieures à 5°C. Si l'on entrepose le produit à une température inférieure à 5°C, s'assurer, dans le fond de chaque contenant, qu'il n'y a pas de cristaux. S'il y en a, mettre le contenant dans un endroit chaud (au moins 15°C) pendant plusieurs heures. Dans le cas de petits contenants, agiter le contenu en inversant et en ramenant le contenant droit. Dans le cas de grands contenants, faire circuler le contenu. Après quelques heures, s'il reste encore des cristaux, agiter ou faire circuler le contenu de nouveau.

S'assurer que tous les cristaux sont dissouts avant d'introduire le produit dans la cuve du pulvérisateur.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants retournables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Ce contenant vide peut être retourné au lieu de vente (distributeur/marchand) pour élimination.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

INSTRUCTIONS

L'INOBSERVATION DES DIRECTIVES APPARAISSANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU CAUSER DES DOMMAGES AUX CULTURES. LES PRATIQUES DE SEMIS HABITUELLES OU STANDARDS POURRAIENT SE RÉVÉLER INSUFFISANTES. LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS AVANT LA PULVÉRISATION.

MISES EN GARDE

Application

- Ne pas appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC sur des sols de tourbe ou sur des terreaux, ni sur des sols contenant plus de 15 % de matière organique.
- Ne pas l'appliquer dans des champs où l'on a épandu du fumier au cours des 12 derniers mois. Après cette période, s'assurer que le fumier s'est complètement désintégré et mélangé au sol jusqu'à une profondeur de 10 à 15 cm.
- Si l'andain étalé ou le chaume est brûlé, il faut, avant d'appliquer l'herbicide Treflan, travailler le sol une fois pour enlever de sa surface la couche de cendres.
- L'application sur des sols sujets à des périodes prolongées d'inondation risque d'accélérer la décomposition de l'herbicide. En outre, l'utilisation de ce produit sur des sols humides ou ayant subi

un mauvais travail du sol pourrait en réduire l'action herbicide. Pour connaître les autres précautions à prendre, voir la section «Préparation du sol» dans la présente étiquette.

- Ne pas appliquer sur des sols contenant moins de 2 % de matière organique. Par ailleurs, l'application sur des terres érodées ou sur des sols gris forestiers risque de réduire le peuplement des cultures, de retarder le développement des plantes ou de diminuer les rendements, qu'il s'agisse d'une culture traitée ou en rotation.
- Appliquer uniformément aux doses recommandées. Une application excessive, causée par le chevauchement, un mauvais calibrage ou une application inégale, risque de réduire le peuplement, qu'il s'agisse d'une culture traitée ou en rotation.
- **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**
- Pour éviter d'endommager les cultures futures de blé en rotation, les producteurs devraient, pour deux années consécutives, éviter de pulvériser avec un produit contenant la matière active trifluraline et/ou éthalfuraline ou les deux sur le même sol aux doses utilisées pour les oléagineux, les cultures spéciales et l'orge.

Année de culture

- Appliqué et incorporé selon les directives, l'herbicide Treflan LIQUIDE EC n'endommagera pas la culture, traitée ou en rotation. Cependant, les maladies des semis, un semis trop profond, une humidité excessive, une forte concentration de sel, le tassement du sol ou la sécheresse peuvent affaiblir les plants cultivés et accroître le risque de dommages, ce qui pourrait retarder le développement ou réduire le rendement de la culture.
- Pour réduire le risque de dommages à la culture traitée, utiliser une semence certifiée de bonne qualité. Semer à faible profondeur dans un lit de semence chaud et humide, en recourant à des pratiques agronomiques recommandées qui favoriseront une germination et une levée rapides et uniformes.
- À chaque culture correspond une profondeur de semis spécifique; si l'on sème à une plus grande profondeur que celle qui est recommandée, on risque d'endommager les jeunes plants. Consulter à ce sujet les documents publiés par l'industrie ou les organismes gouvernementaux.
- **ATTENTION** : Les cultures traitées ne doivent pas être broutées ni mises en fourrage, car on ne dispose pas de données suffisantes à ce sujet.

Culture en rotation

- Appliqué et incorporé selon les directives de l'étiquette, l'herbicide Treflan LIQUIDE EC n'endommagera pas les cultures en rotation. Cependant, les maladies des semis, le froid, un semis profond, une humidité excessive, de fortes concentrations de sel, le tassement de sol ou la sécheresse peuvent affaiblir les plants cultivés et accroître le risque de dommages, ce qui pourrait retarder le développement ou réduire le rendement de la culture.
- Par mesure de précaution, après la récolte d'une culture traitée avec l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, ne pas cultiver en rotation l'avoine, la betterave à sucre et des petites herbes comme la fléole des prés, l'alpiste des Canaries et la féтуque rouge traçante.
- La persistance de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC dépend de l'humidité du sol; la plus grande partie de la décomposition se produit pendant la période de végétation. S'il y a eu une longue sécheresse au cours de l'année de l'application, il se peut que des niveaux élevés de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC soient présents dans le sol. Pour réduire le risque de dommages aux cultures en rotation, semer à faible profondeur
- Dans un lit de semence chaud et humide en recourant aux pratiques agronomiques et aux profondeurs de semis recommandées. Comme précaution supplémentaire, augmenter légèrement (10 %) le taux de semis.

- **Dans l'Ouest du Canada seulement** - Ne pas semer du blé comme culture en rotation sur des terres où un produit contenant l'ingrédient actif trifluraline et/ou éthalfuraline a été utilisé à un taux de graines oléagineuses/cultures spéciales/orge pendant deux cultures consécutives.
- **Dans l'Ouest du Canada seulement** - Ne pas semer directement (sans travail du sol) une culture en rotation dans la chaume sur pied lorsque la culture précédente a été traitée avec un produit contenant la matière active trifluraline et/ou éthalfuraline. Il est fortement recommandé de travailler le sol avant de semer la culture en rotation, ce qui facilite l'aération du sol et sa mise en état comme couche de semis et, par conséquent, favorise la germination.
- Pour semer une culture en rotation, utiliser une semence certifiée de bonne qualité. Semer à faible profondeur dans un lit de semence chaud et humide en recourant à des pratiques agronomiques recommandées qui favoriseront une germination et une levée rapides et uniformes. **Éviter les semis profonds, les lits de semence meubles et les semis dans des sols froids.**
- À chaque culture correspond une profondeur de semis spécifique; si on sème à une plus grande profondeur que celle qui est recommandée, on risque d'endommager les jeunes plants. Consulter à ce sujet les documents publiés par l'industrie ou les organismes gouvernementaux.

Résistance des mauvaises herbes

Des populations de sétaire verte ont acquis une tolérance à l'herbicide Treflan LIQUIDE EC dans un certain nombre de champs de l'Ouest canadien traités par de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC e depuis longtemps et de façon répétée. Par conséquent, les produits contenant de la trifluraline ou de l'éthalfuraline (les herbicides Treflan LIQUIDE EC, Triflurex, ou Rival) ne sont pas efficaces sur la sétaire verte résistant à la trifluraline. Pour retarder la sélection ou réduire la propagation de cette sétaire, éviter toute utilisation répétée des produits susmentionnés dans le même champ, ou utiliser un herbicide différent. Comme mesure préventive, Gowan Company recommande d'utiliser en rotation des herbicides qui présentent différents modes d'action. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consulter le personnel des organismes provinciaux/ territoriaux.

MÉLANGE EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Gowan Company au 1-800-960-4318 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MODE D'EMPLOI

L'herbicide Treflan LIQUIDE EC est un herbicide de prélevée que l'on incorpore au sol pour assurer une suppression durable d'un grand nombre de graminées annuelles et de mauvaises herbes à feuilles larges. L'herbicide Treflan LIQUIDE EC supprime les mauvaises herbes vulnérables dès leur germination, mais il est sans effet sur les mauvaises herbes établies.

- NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à pénétrer dans le site de traitement pendant l'application.
- Jeter les vêtements et les autres matières absorbantes qui ont été fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.
- Les utilisateurs doivent enlever leurs vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Ils doivent ensuite se laver soigneusement la peau et enfiler des vêtements propres.

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. .
- Pour réduire les rejets par volatilisation de trifluraline dans l'environnement, ce produit ne doit être appliqué que par temps frais, le matin ou le soir, lorsque la température de l'air est de 15°C ou moins. Pour réduire encore davantage la volatilisation dans l'atmosphère, il faut procéder à l'incorporation dans le sol tout de suite après le traitement.

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS pulvériser ce produit par voie aérienne

Préparation du sol

Avant d'appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, travailler la terre pour détruire les mauvaises herbes existantes et défaire les grosses mottes de terre. Lors de l'application de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC sur un champ de chaume, couper les résidus de la récolte et bien les incorporer au sol jusqu'à une profondeur de 10 cm.

Les instruments aratoires à disques produisent de meilleurs résultats. Répartir uniformément les andains avant de travailler la terre, afin d'éviter les bandes à recouvrement concentré de débris végétaux. L'herbicide Treflan LIQUIDE EC ne devrait pas être pulvérisé sur un sol dont la surface est recouverte de plus de 25 % de débris. Afin d'éviter que la semence de folle avoine ne se concentre sous la couche de terre traitée, ne pas labourer (ou travailler à l'aide d'un versoir) le sol avant d'appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC. Si un andain a été brûlé, avant d'appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, travailler le sol une fois pour enlever la couche de matières carbonisées.

Application

- Tout en remplissant le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre, ajouter la quantité recommandée de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et bien agiter. Appliquer l'herbicide dans au moins 100 L/ha d'eau (sur toute la surface) à l'aide d'un pulvérisateur basse pression correctement calibré pour bien répartir le mélange. Vérifier le pulvérisateur tous les jours pour s'assurer qu'il est bien calibré et permet une application uniforme sur l'ensemble du champ. Pulvériser l'herbicide Treflan LIQUIDE EC à la surface du sol et, dans la mesure du possible, l'incorporer en une seule opération. Prendre soin de briser les grosses mottes.
- L'incorporation du produit doit se faire dans les 24 heures suivant son application. S'il est pulvérisé conformément aux directives, l'herbicide Treflan LIQUIDE EC n'endommagera pas les cultures traitées ni les cultures en rotation subséquentes; toutefois, une application excessive causée par le chevauchement, le fonctionnement du pulvérisateur sans déplacement, un mauvais calibrage, une application inégale, etc. peut réduire le peuplement, qu'il s'agisse d'une culture traitée ou en rotation.

Incorporation

- Incorporer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC dans le sol dans deux directions. Utiliser un cultivateur à disques en tandem, un disque-semoir ou un cultivateur de champs (vibroculteur) pour la première incorporation, en le réglant pour une profondeur de 8 à 10 centimètres. Un cultivateur de champs (vibroculteur) se définit comme un instrument couvrant de 3 à 4 rangées de socs espacés de 20 cm ou moins et disposés en zigzag afin d'assurer que l'ensemble du sol est labouré. La deuxième incorporation (à l'aide d'un disque-semoir ou d'un cultivateur) devrait être effectuée perpendiculairement à la première, à la même profondeur, avant le semis.

- Faire avancer la charrue à disques à une vitesse de 7 à 10 km/h, et les cultivateurs à une vitesse de 10 à 13 km/h. Si l'on ne fait pas fonctionner les instruments aux vitesses recommandées, on pourrait observer une suppression irrégulière des mauvaises herbes en raison d'une distribution inappropriée de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC dans le sol. **(Il n'est pas recommandé d'utiliser un cultivateur pour labour profond.)**
- Si le sol est recouvert d'une croûte, rempli de mottes ou trop mouillé pour permettre un bon mélange, ne pas incorporer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC avec un cultivateur de champs.
- Il est préférable d'utiliser un cultivateur à disques sur le chaume pour assurer une profondeur de travail de 10 cm.
- L'incorporation du produit au moyen d'instruments qui travaillent la terre à moins de 8 cm de profondeur ou à plus de 10 cm peut entraîner une suppression irrégulière des mauvaises herbes ou causer des dommages aux cultures traitées ou en rotation.
- Les sarclouses à barres, les herses, les cultivateurs pour labour profond, les cultivateurs sous-soleurs ou les rigoleuses ne conviennent pas.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC UTILISÉ DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES OLÉAGINEUX ET LES CULTURES SPÉCIALES - PROVINCES DES PRAIRIES

Cultures homologuées

colza canola	crambe
canola résistant aux triazines	sainfoin
moutarde	mélilot (printemps seulement)
lin (application à l'été et à l'automne seulement)	légumes (voir instructions spéciales)
haricots communs secs (blancs ou rouges)	fraises (application au printemps seulement)
fève noire	asperges établies depuis trois ans
soja	brise-vent transplantés
féverole (faba ou fève à cheval)	amélanchier alnifolié
pois (de grande culture ou de transformation)	légumineuses en culture fourragère
lentilles (automne seulement)	•plants de trèfle hybride
tournesol	•trèfle rouge
carthame	•astragale pois chiche
luzerne (cultures de couverture de lin et de colza canola seulement)	•lotier corniculé

Mauvaises herbes supprimées

Graminées annuelles

sétaire (verte♦ ou glauque)
 pied-de-coq
 digitale pourpre
 brome des toits
 brome des seigles
 éragrostide fétide
 éleusine de l'Inde
 pâturin annuel
 jvraie de Perse

Espèces annuelles à feuilles larges

renouée liseron
 saponaire des vaches
 amarante
 chénopode blanc
 stellaire
 pourpier potager
 renouée des oiseaux
 mollugine verticillée

◆L'herbicide Treflan LIQUIDE EC ne permet pas de supprimer la sétaire verte résistant à la trifluraline. Se référer aux recommandations spécifiques dans le chapitre **MISES EN GARDE** et à la section **Résistance des mauvaises herbes** de la présente étiquette.

Mauvaises herbes réprimées

Folle avoine

NOTE : Employé selon les directives, l'herbicide Treflan LIQUIDE EC permettra, sur le plan commercial, une suppression acceptable des mauvaises herbes susmentionnées. Certaines renouées liserons pourraient échapper à l'action herbicide de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, mais elles subiront un retard de croissance ou demeureront dans un état peu compétitif.

Application au printemps

À la suite d'une application de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, on peut soit attendre jusqu'à trois semaines avant de planter, soit planter immédiatement.

Application à l'été

On peut appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC sur des terres en jachère entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre pour la suppression des mauvaises herbes dans les cultures de colza canola et de lin pour l'année suivante. Pulvériser la dose d'été et procéder à l'incorporation comme décrit précédemment. Non recommandé sur un sol sableux ou un loam sableux.

Incorporer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC dans le sol à deux reprises au moins, dans deux directions. L'incorporation initiale doit se faire dans les 24 heures suivant l'application. La deuxième incorporation (ainsi que les incorporations subséquentes) peuvent se faire tant qu'il sera nécessaire de détruire les mauvaises herbes résistantes, pendant le reste de la saison de jachère. Au printemps précédant la plantation, il est nécessaire de travailler le sol en surface (entre 5 et 8 cm). (Se référer à la section «Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semence».)

Application à l'automne

On peut appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC à l'automne entre le 1^{er} septembre et le gel du sol pour la suppression des mauvaises herbes de l'année suivante. Pulvériser les doses d'automne et incorporer comme décrit précédemment. L'incorporation initiale doit se faire dans les 24 heures suivant l'application. Il est préférable de procéder aux deux incorporations à l'automne et de travailler le sol (de 5 à 8 cm) au printemps avant la plantation. Cependant, on pourrait faire une incorporation à l'automne et l'autre au printemps au moment de la préparation du lit de semence, à condition que l'on respecte les profondeurs recommandées. (Se référer à la section «Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semence».)

Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semence

Au printemps, le travail du sol qui suit une application d'été ou d'automne de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC doit se faire avant l'ensemencement, lorsque le sol est suffisamment chaud pour favoriser la germination. Utiliser un cultivateur à disques ou de champs (vibroculteur), en le réglant à une profondeur de 5 à 8 cm. Pour une suppression optimale des mauvaises herbes dans un sol qui présente un peuplement important de folle avoine, procéder à un travail préliminaire du sol en surface au début du printemps afin de favoriser la germination des semences de mauvaises herbes. Ensuite, travailler le sol à une profondeur de 5 à 8 cm avant d'ensemencer pour détruire les plantules de mauvaises herbes. Éviter de transplanter les jeunes plants de mauvaises herbes; ensemer dans un lit de semence exempt de mauvaises herbes en se conformant aux pratiques culturales acceptées. Éviter le tassement excessif de la couche de terre traitée avec l'herbicide Treflan LIQUIDE EC Toute opération qui laisse la terre traitée moins profonde ou tassée peut entraîner l'émergence des mauvaises herbes. Ce tassement peut être attribuable aux roues d'un tracteur, d'un cultivateur, d'un semoir en ligne, ou à n'importe quelle opération au champ effectuée après l'incorporation. Les sols sont plus susceptibles au tassement lorsqu'ils sont humides.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES POUR LE LIN ET LES LENTILLES

1. Les deux incorporations de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC doivent se faire dans la saison d'application précédant l'ensemencement du lin au printemps.
2. Au printemps, on doit travailler le lit de semence en surface (de 5 à 8 cm) et le tasser immédiatement avant l'ensemencement afin d'assurer la fermeté du lit de semence et l'exactitude de la profondeur de plantation.
3. L'ensemencement doit se faire à l'aide d'un semoir en ligne ou d'une rigoleuse. Ensemencer dans un lit de semence de 4 cm de profondeur au maximum.
4. Ne pas ensemer le lin au début de mai quand le sol est encore froid. On ne devrait pas ensemer avant le 15 mai.
5. Se référer à la section «Mises en garde» au sujet des stress qui peuvent endommager les cultures ou en réduire le rendement.

UTILISATION DE L'HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC POUR LES OLÉAGINEUX ET LES CULTURES SPÉCIALES

Taux recommandés de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC

Culture	Zone de sols et matière organique	Textures du sol	
		Légère	Moyenne ou lourde
		Sable loam sableux	loam, loam limono-argileux loam limoneux, loam argileux, limon, argile limoneuse, loam sablo-argileux, argile
Printemps colza canola, colza canola résistant aux triazines, moutarde, haricots communs secs (blancs ou rouges), soja, féveroles (faba), fèves noires, pois, tournesol, carthame, crambe, luzerne, sainfoin, mélilot	brun, brun foncé ou noir de 2 à 6 % de matière organique	1,7 L/ha	2,3 L/ha
	noir ou noir foncé de 6 à 15 % de matière organique	2,3 L/ha	de 2,3 à 3,0 L/ha (utiliser une dose de 3,0 L/ha en cas d'infestation importante de folle avoine)
Été colza canola, colza canola résistant aux triazines, lin, carthame	brun, brun foncé, noir ou noir foncé	non recommandé	3,4 L/ha
Automne colza canola, colza canola résistant aux triazines, moutarde, haricots communs secs (blancs ou rouges), lin, soja, féveroles (faba), fèves noires, pois, lentilles, tournesol, carthame, luzerne	brun, brun foncé ou noir de 2 à 6 % de matière organique	2,3 L/ha	3,0 L/ha
	noir ou noir foncé de 6 à 15 % de matière organique	3,0 L/ha	3,0 à 3,4 L/ha (utiliser une dose de 3,4 L/ha en cas d'infestation importante de folle avoine)

Note : La première incorporation du produit doit se faire dans les 24 heures suivant son application.

APPLICATION DE HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC AVEC DES ENGRAIS LIQUIDES

On peut mélanger l'herbicide Treflan LIQUIDE EC à un engrais azoté liquide (comme le 28-0-0) pour une application en présemis ou postsemis incorporée. On doit cependant se conformer à toutes les indications données sur l'étiquette de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC : taux par hectare, cultures homologuées, incorporation, instructions spéciales, mises en garde et précautions particulières.

Verser l'herbicide Treflan LIQUIDE EC directement dans l'engrais liquide, mélanger à fond et appliquer aussitôt que possible. Agiter sans arrêt jusqu'à la fin de l'application. Pulvériser la bouillie ainsi obtenue à l'aide d'un appareil bien calibré, approprié pour la pulvérisation d'engrais liquide. S'assurer que le produit est appliqué uniformément à la surface du sol. Pour l'incorporation, procéder de la façon normale.

Avant de mélanger l'engrais liquide et l'herbicide dans le réservoir, mélanger de petites quantités des deux pour voir s'ils sont compatibles. Procéder de la façon suivante :

1. Verser 500 mL d'engrais liquide dans un récipient de 1 litre.
2. Ajouter 10 mL de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC
3. Fermer le récipient et bien agiter.
4. L'herbicide et l'engrais sont compatibles si le premier reste en suspension après cinq minutes. Si l'herbicide se dépose rapidement, mais se remet en suspension facilement après agitation, on peut utiliser le mélange à condition de l'agiter constamment.
5. Un essai de compatibilité devrait être effectué aussi chaque fois que l'on change d'engrais ou de composition d'engrais, ou que les températures varient.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC MÉLANGÉ PAR IMPRÉGNATION OU ENROBAGE À UN ENGRAIS GRANULAIRE

Un engrais granulaire en vrac peut être imprégné ou enrobé de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC. L'application devrait être effectuée le plus tôt possible après le mélange. Il faut se conformer à toutes les recommandations, précautions, mises en garde et directives spéciales qui apparaissent sur l'étiquette de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC concernant entre autres les doses par hectare, les cultures homologuées et l'incorporation.

Pour une suppression acceptable des mauvaises herbes sur le plan commercial au moyen de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC mélangé par imprégnation à un engrais, on doit appliquer les doses minimales d'engrais suivantes :

Application au printemps - 330 kg/ha

Application à l'automne - 250 kg/ha

Mélanger l'engrais granulaire et l'herbicide Treflan LIQUIDE EC dans un mélangeur d'engrais ordinaire, de façon à obtenir une couverture uniforme. Mélanger suffisamment longtemps pour obtenir un bon enrobage ou une bonne imprégnation avec l'herbicide Treflan LIQUIDE EC

Épandre le mélange d'engrais et d'herbicide Treflan LIQUIDE EC uniformément sur la surface du sol, avec un applicateur d'engrais granulaire correctement calibré. La première incorporation doit se faire le plus tôt possible (dans les 24 heures) après l'application. Pour une dispersion maximale de l'herbicide Treflan dans le sol, on recommande **d'attendre au moins six jours avant de procéder à la seconde incorporation.**

ATTENTION : On peut utiliser n'importe quel engrais granulaire pour l'imprégnation de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, **à l'exception** du nitrate d'ammonium. L'utilisation du nitrate d'ammonium en combinaison avec l'herbicide Treflan LIQUIDE EC peut provoquer une explosion et un incendie.

NOTE : Il incombe à la personne ou à la compagnie qui vend le mélange d'engrais et de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC de se conformer à la Loi sur les engrais (Agriculture et Agro-alimentaire Canada) et aux règlements s'y rapportant.

UTILISATION DE L'HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC POUR LE SOYA

Pour l'utilisation de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC sur le soya, se référer à la section «Utilisation de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC pour les oléagineux et les cultures spéciales». La suppression des mauvaises herbes dans le soya peut se faire à l'aide d'un mélange en réservoir de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et de l'herbicide Sencor.

NOTE : Dans les champs traités à l'herbicide Sencor, ne pas semer les variétés de soya suivantes : Ace, Apache, Baron, DAC Eramosa, Maple Amber, Maple Ridge, Nottawa, OAC Eramosa ou Portage. Autrement, la culture pourrait subir des dommages inacceptables.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC ADDITIONNÉ DE L'HERBICIDE SENCOR (MÉLANGE EN RÉSERVOIR) : PRÉSEMIS INCORPORÉ

Le mélange en réservoir de l'herbicide Treflan et de l'herbicide Sencor peut être appliqué comme traitement généralisé en présemis incorporé sur le soya canola pour la suppression des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges.

Mauvaises herbes supprimées avec l'herbicide Treflan LIQUIDE EC additionné de l'herbicide Sencor. En plus des espèces que l'herbicide Treflan LIQUIDE EC seul permet de supprimer, l'herbicide Treflan LIQUIDE EC additionné de l'herbicide Sencor mélangé en réservoir supprimera les espèces suivantes :

moutarde des champs	bourse à pasteur
tabouret des champs	ortie royale
renouée scabre	renouée persicaire
colza canola spontané (non résistant à la triazine)	

Application

Sélectionner les doses appropriées de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et de l'herbicide Sencor DF 75 % comme indiqué en fonction du type de sol et du pourcentage de matière organique. Suivre toutes les directives et précautions relativement à la préparation du sol, au mélange, à la pulvérisation et à l'incorporation, inscrites sur cette étiquette.

Étapes du mélange

Il est important de suivre un ordre exact pour mélanger dans le réservoir du pulvérisateur l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et l'herbicide Sencor.

Les étapes suivantes sont essentielles lorsqu'on combine l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et l'herbicide Sencor :

1. Remplir le réservoir avec de l'eau propre, au quart ou au tiers de sa capacité.
2. Durant le remplissage, et après avoir mis en marche le système d'agitation et de recirculation, verser lentement dans le réservoir toute la dose nécessaire de l'herbicide Sencor.
3. Remplir le réservoir d'eau propre jusqu'au niveau désiré, tout en continuant d'agiter le mélange.
4. Après avoir bien mélangé, ajouter la quantité mesurée de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et agiter à fond.
5. Pour éviter des problèmes de compatibilité, appliquer immédiatement. Il faut agiter sans arrêt jusqu'à ce que le mélange soit pulvérisé; sinon, l'agent chimique se déposera au fond et il faudra le mélanger vigoureusement à l'aide d'une palette pour le redisperser dans le réservoir.

Se référer à la procédure de rinçage, d'évacuation et d'élimination afin d'assurer que les contenants sont vidés avant l'élimination.

Pulvérisation

Pulvériser le mélange en réservoir de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et de l'herbicide Sencor à la surface du sol et l'incorporer au cours de la même opération, si possible. La première incorporation doit se faire dans les 24 heures suivant l'application. Appliquer le mélange en réservoir dans un minimum de 100 L/ha (traitement généralisé) au moyen d'un pulvérisateur à basse pression correctement calibré pour bien répartir le mélange. On peut utiliser un pulvérisateur commercial de grande culture tracté ou automoteur muni de l'équipement suivant :

1. des embouts pas plus petits que 6502, 8002 ou TK2, avec des tamis dont les mailles ne sont pas plus fines que 0,3 mm (50 mesh);
2. des filtres ou des tamis de conduite d'une grosseur de 0,3 mm ou plus;
3. une pompe de capacité suffisante pour fournir un volume adéquat dans la conduite de dérivation ou le système d'agitation au jet afin d'assurer l'uniformité de pulvérisation de la bouillie quand les rampes sont en marche.

NOTE : Les filtres feutres, les petits embouts de buse ou les tamis à mailles plus petites vont s'obstruer.

Nettoyage du pulvérisateur

On doit nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation afin d'éliminer toute trace d'herbicide susceptible de nuire aux autres cultures à traiter. Vider le reste de la bouillie de l'herbicide Sencor et de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC contenue dans le pulvérisateur et l'éliminer dans des zones non cultivées éloignées des sources d'eau. Rincer la cuve du pulvérisateur et la remplir d'eau; ajouter un détergent à usage industriel à raison de 250 mL par 100 L d'eau. Recycler ce mélange dans l'équipement pendant 5 minutes et l'expulser en pulvérisant. Répéter cette procédure à deux reprises. Remplir le réservoir du pulvérisateur d'eau propre, recycler pendant 5 minutes et l'expulser en pulvérisant. Bien nettoyer la pompe et les buses. Nettoyer toute bouillie qui pourrait se trouver sur la cuve du pulvérisateur, sur les buses ou sur l'équipement de pulvérisation.

Incorporation

Se référer à l'information générale sur les oléagineux et les cultures spéciales.

NOTE : On peut appliquer le mélange de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et de l'herbicide Sencor à l'automne avant le gel du sol pour la suppression des mauvaises herbes de l'année suivante. Pulvériser les doses d'automne et incorporer comme décrit précédemment. L'incorporation initiale doit se faire dans les 24 heures suivant l'application. Il est préférable de procéder aux deux incorporations à l'automne, et de travailler le sol (de 5 à 8 cm) au printemps avant la plantation. Cependant, on pourrait faire une première incorporation à l'automne et l'autre au printemps au moment de la préparation du lit de semence, à condition que l'on respecte les profondeurs recommandées (se référer à la section «Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semence»).

Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semence

Au printemps, le travail du sol qui suit une application d'automne de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et de l'herbicide Sencor doit se faire lorsque le sol est suffisamment chaud pour favoriser la germination. Utiliser un cultivateur à disques ou de champs (vibroculteur), en le réglant à une profondeur de 5 à 8 cm. Éviter de transplanter les jeunes plants de mauvaises herbes; ensemer dans un lit de semence exempt de mauvaises herbes en se conformant aux pratiques culturales acceptées.

Application au printemps
Taux recommandés de produit par hectare

Herbicide Treflan LIQUIDE EC	Texture du	
	Légère	Moyenne ou lourde
Zones de sol et matière organique	Sable loam sableux	loam, loam limono-argileux loam limoneux, loam argileux, limon, argile limoneuse, loam sablo-argileux, argile
2 à 6 % de matière organique 6 à 15 % de matière organique	1,7 L/ha 2,3 L/ha	2,3 L/ha 2,3 à 3,0 L/ha*
Herbicide Sencor Matière organique	DF 75	
2 à 3 %	275 g/ha	
3 à 6 %	375 g/ha	
6 à 10 %	375 à 550 g/ha	
10 % et +	550 g/ha et plus	

*Utiliser une dose de 3,0 L/ha de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC en cas d'une invasion importante de folle avoine.

Application à l'automne
Taux recommandés de produit par hectare

Herbicide Treflan LIQUIDE EC	Texture du	
	Légère	Moyenne ou lourde
Zones de sol et matière organique	Sable loam sableux	loam, loam limono-argileux loam limoneux, loam argileux, limon, argile limoneuse, loam sablo-argileux, argile
2 à 6 % de matière organique 6 à 15 % de matière organique	2,3 L/ha 3,0 L/ha	3,0 L/ha 3,0 à 3,4 L/ha*
Herbicide Sencor Matière organique	DF 75	
2 à 3 %	375 g/ha	
3 à 6 %	475 g/ha	
6 à 10 %	475 à 550 g/ha	
10 % et +	550 g/ha et plus	

*Utiliser une dose de 3,4 L/ha de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC en cas d'une invasion importante de folle avoine.

NOTE :

1. Dans les sols variables comportant des zones sableuses légères, la culture pourrait y être endommagée si la dose utilisée est celle recommandée pour un sol lourd.
2. Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 2 % de matière organique.
3. Sur des sols qui comportent 10 % de matière organique et plus, la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges pourrait se révéler inapproprié.
4. Ces mélanges en réservoir, appliqués de façon inégale ou mal incorporés, risquent d'entraîner une suppression irrégulière des mauvaises herbes ou de causer des dommages aux cultures, selon les doses utilisées.

5. Des conditions de stress comme les maladies des semis, le froid, un semis trop profond, une humidité excessive, une forte concentration de sel ou une sécheresse, peuvent affaiblir les jeunes plants de colza canola et accroître la possibilité de dommages causés par le mélange de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et de l'herbicide Sencor. On observe parfois une décoloration temporaire des bords des cotylédons et un léger retard du développement de la culture. Ces phénomènes disparaissent rapidement et n'ont généralement aucun effet permanent.

IMPORTANT : Les cultures en rotation (p. ex. : oignons, céleris, poivrons, choux, laitues et épinards, betteraves à sucre, betteraves et navet, citrouille et courges, concombres et melons, tabac et espèces de colza canola non résistantes aux triazines) sont sensibles à l'herbicide Sencor et peuvent être endommagées si elles sont plantées dans des sols traités avec l'herbicide Sencor au cours de l'année de l'application et de l'année suivante. Après la récolte, utiliser des méthodes de labour qui permettent de bien mêler la terre, car cette pratique réduira les risques de dommages aux cultures ultérieures.

Comme précaution, l'avoine, la betterave à sucre et les petites graminées annuelles comme la fléole des prés, l'alpiste des Canaries et la fétuque rouge traçante, ne devraient pas être cultivées en rotation après une culture traitée avec l'herbicide Treflan LIQUIDE EC

UTILISATION DE L'HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC SUR LE BLÉ ET L'ORGE : INCORPORATION EN POSTSEMIS (AU MOYEN D'UNE HERSE)

Cultures homologuées

blé de force roux de printemps	blé dur
blé tendre blanc de printemps	orge

Mauvaises herbes supprimées

sétaire (verte* et glauque)

*L'herbicide Treflan LIQUIDE EC ne permet pas la suppression de la sétaire verte résistant à la trifluraline. Se référer aux recommandations spécifiques dans le chapitre **MISES EN GARDE** et à la section **Résistance des mauvaises herbes** de cette étiquette.

Mode d'action

L'herbicide Treflan LIQUIDE EC est appliqué et incorporé au sol au printemps, le plus tôt possible après le semis et avant la levée du blé et de l'orge, de façon à supprimer la sétaire (verte et glauque). Pour ce faire, on établit une couche traitée peu profonde (2 cm) de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC près de la surface du sol; l'herbicide Treflan LIQUIDE EC supprime les mauvaises herbes en détruisant les semences à mesure qu'elles germent. En général, la majorité des semences de sétaire germent à cette profondeur. Cependant, il se pourrait que la sétaire germe à une plus grande profondeur certaines années, en raison des conditions climatiques. Par conséquent, il se peut que les semences de sétaire plus profondes qui germeraient sous la couche de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC ne soient pas supprimées. Ce traitement est sans danger pour la culture de blé et d'orge, puisque les semences de blé et d'orge se trouvent dans la partie non traitée du sol, sous la couche de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC

Préparation du sol

Semer le blé et l'orge normalement. Ces céréales doivent être ensemencées à une profondeur de 5 à 8 cm dans un lit de semence bien travaillé.

Application et incorporation

Herbicide Treflan LIQUIDE EC (Au moyen d'une herse) Taux par hectare

Herbicide	Texture du sol	
	Légère à moyenne	Lourde
Treflan Liquide EC	1,2 L/ha	1,7 L/ha

1. Dans la cuve du pulvérisateur, ajouter la quantité recommandée de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC dans de l'eau propre au cours de l'opération de remplissage et agiter à fond. Appliquer

l'herbicide dans au moins 100 L/ha d'eau (traitement généralisé) au moyen d'un pulvérisateur à basse pression bien calibré. Vérifier le pulvérisateur tous les jours pour s'assurer qu'il est bien calibré et permet une application uniforme.

2. Appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC le plus tôt possible après le semis et avant la levée de la culture.
3. L'application de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC doit se faire sur un sol sans débris ou en jachère l'année précédente. Ne pas pulvériser l'herbicide Treflan LIQUIDE EC si le sol est recouvert d'une croûte, rempli de mottes ou trop mouillé pour permettre un bon mélange.
4. L'application et la première incorporation doivent être faites au cours de la même opération si possible. Incorporer à une faible profondeur avec une herse à griffes pointues ou en forme de losange, dans deux directions différentes, à une vitesse de 8 à 11 km/h. Les deux incorporations doivent avoir lieu dans les 24 heures suivant l'application. Si l'incorporation n'est pas uniforme, il se pourrait que la semence de sétaire ne soit pas atteinte dans le creux des sillons creusés par la dernière rangée de pointes, advenant le cas où la profondeur de la couche traitée à l'herbicide Treflan soit insuffisante pour prévenir l'émergence de la sétaire. Pour que la couche de sol soit traitée de façon uniforme, utiliser une herse à griffes pointues inclinées vers l'arrière à 45 degrés au moins, à une vitesse permettant de réduire au minimum le billonnage.

ATTENTION : Le semis de blé ou d'orge peut être endommagé s'il est ensemencé dans la couche traitée ou dans une couche profondément incorporée de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC. Appliqué selon les directives et dans des conditions de croissance normale, l'herbicide Treflan LIQUIDE EC n'endommagera pas les cultures de blé et d'orge. Cependant, les maladies des semis, le froid, une profondeur d'ensemencement inappropriée, une humidité excessive, de fortes concentrations de sel ou la sécheresse peuvent affaiblir les plants cultivés et accroître le risque de dommages causés par l'herbicide Treflan LIQUIDE EC. Dans de telles conditions, on pourrait observer un retard dans le développement ou une réduction du rendement de la culture. Ce traitement de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC pourrait se révéler inefficace pour supprimer les mauvaises herbes autres que la sétaire (verte et glauque).

UTILISATION DE L'HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC POUR LES FRAISIERS, LES AMÉLANCHIERS ALNIFOLIÉS ET LES ASPERGES ÉTABLIES

Fraisiers

Appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC avant de planter les plants repiqués de fraisiers. Suivre les procédures relatives à la préparation du sol, à l'application et à l'incorporation pour l'herbicide Treflan LIQUIDE EC.

N'appliquer le produit qu'au printemps. Ne pas excéder la dose maximale de 2,3 L/ha. Une application excessive peut retarder l'établissement des stolons.

Amélanchiers alnifoliés

Appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC avant de planter les plants repiqués d'amélanchiers alnifoliés. Suivre les procédures relatives à la préparation du sol, à l'application et à l'incorporation pour l'herbicide Treflan LIQUIDE EC. Appliquer le produit au printemps seulement. Ne pas excéder la dose maximale de 2,3 L/ha.

Asperges (établies depuis trois ans)

Suivre les procédures relatives à la préparation du sol, à l'application et à l'incorporation pour l'herbicide Treflan LIQUIDE EC. Appliquer sur des asperges au début du printemps, après avoir enlevé les fougères mais avant la formation des turions; on peut également appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC après la récolte, à la fin du printemps ou au début de l'été avant la formation de fougères.

ATTENTION : Régler les instruments de manière à ne pas endommager les griffes pendant la préparation du sol et l'incorporation.

UTILISATION DE L'HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC POUR LES BRISE-VENT

Appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC avant la transplantation des jeunes plants. La dose d'application la plus élevée entraînera une meilleure suppression des mauvaises herbes et une plus grande rémanence dans le sol.

Se référer à la section «Information générale» pour les oléagineux et les cultures spéciales pour plus de détails sur l'application et l'incorporation.

Taux recommandés par hectare pour l'herbicide Treflan LIQUIDE EC (Litres par hectare)

Culture	Zones de sol et matière organique	Texture du sol	
		Légère	Moyenne à lourde
		Sable loam sableux	loam, loam limono-argileux loam limoneux, loam argileux, limon, argile limoneuse, loam sablo-argileux, argile
fraisiers* amélanchiers alnifoliés*	brun brun foncé ou noir de 2 à 6 % de matière organique	1,7 L/ha	2,3 L/ha
*Application au printemps seulement	noir ou noir foncé de 6 à 15 % de matière organique	2,3 L/ha	2,3 L/ha
asperges établies depuis trois ans		2,0 L/ha	3,1 à 4,2 L/ha*
orme d'Amérique caragan frêne vert pin sylvestre orme de Sibérie		4,7 L/ha (de 2 à 6 % de matière organique)	9,3 L/ha (de 6 à 15 % de matière organique)

*Utiliser la dose la plus forte pour une suppression des mauvaises herbes tout au long de la saison.

NOTE : Le taux de 2,3 L/ha de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC peut être appliquée en présemis incorporé une semaine avant d'ensemencer l'orme de Sibérie, pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et à feuilles larges.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Gowan Company dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Gowan Company n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC ADDITIONNE DE L'HERBICIDE SENCOR 75 DF (MELANGE EN RESERVOIR) POUR LES BRISE-VENT

Cultures homologuées

caragan
lilas duveteux
amélanchier alnifolié
frêne vert
cerisier de Virginie
peuplier
argousier

Mauvaises herbes supprimées

sétaire verte
panic capillaire
chénopode blanc
pourpier potager
bourse à pasteur
soude roulante
renouée liseron
tabouret des champs
amarante fausse-blite

Mauvaises herbes réprimées

Folle avoine

MODE D'EMPLOI

Appliquer au sol une seule fois en présemis incorporé, à raison de 5,2 L/ha de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC additionné de 400 g/ha de l'herbicide Sencor 75 DF dans 100-225 L d'eau/ha.
IMPORTANT : Se référer à l'étiquette de l'herbicide Treflan C.E pour connaître la séquence de mélange appropriée lorsqu'on mélange l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et l'herbicide Sencor en réservoir.

UTILISATION DE L'HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC POUR LES LÉGUMES

Appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC avant la plantation. Suivre les procédures relatives à la préparation du sol, à l'application et à l'incorporation pour l'herbicide Treflan LIQUIDE EC N'appliquer le produit qu'au printemps.

UTILISATION DE L'HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC POUR LES CULTURES DE LÉGUMES (APPLICATION AU PRINTEMPS SEULEMENT)

Taux recommandés de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC par hectare

Culture	Zones de sol et matière organique	Texture du sol	
		Légère	Moyenne ou lourde
		Sable loam sableux	loam, loam limono-argileux loam limoneux, loam argileux, limon, argile limoneuse, loam sablo-argileux, argile
carottes haricots mange-tout, rutabaga tomates brocoli*	brun brun foncé ou noir de 2 à 6 % de matière organique	1,7 L/ha	2,3 L/ha
chou de Bruxellesu chou-fleur* chou*	noir ou noir foncé de 6 à 15 % de matière organique	2,3 L/ha	2,3 à 3,0 L/ha [†]

♦ En semis direct ou repiquage.

*Repiquage seulement.

† Utiliser la dose de 3,0 L/ha pour une infestation importante de folle avoine (choux seulement).

UTILISATION DE L'HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC POUR LES LÉGUMINEUSES EN CULTURE FOURRAGÈRE (PRODUCTION DE SEMENCES/FOURRAGE)

Appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC avant de semer. Suivre les procédures relatives à la préparation du sol, à l'application et à l'incorporation pour l'herbicide Treflan LIQUIDE EC N'appliquer le produit qu'au printemps. Ne pas dépasser la dose maximale de 2,3 L/ha.

Taux recommandés de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC par hectare (Litres par hectare)

Culture	Zones de sol et matière organique	Texture du sol	
		Légère	Moyenne ou lourde
		Sable loam sableux	loam, loam limono-argileux loam limoneux, loam argileux, limon, argile limoneuse, loam sablo-argileux, argile
plants de trèfle hybride trèfle rouge astragale pois chiche lotier corniculé	brun brun foncé ou noir de 2 à 6 % de matière organique	1,7 L/ha	2,3 L/ha
	noir ou noir foncé de 6 à 15 % de matière organique	2,3 L/ha	2,3 L/ha

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC UTILISÉ L'EST DU CANADA ET LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Cultures homologuées

soja	plantes ornementales (ligneuses de pépinière),
haricots communs secs (blanc ou rouge)	vivaces
féverole (faba)	tournesol
haricot mange-tout,	navet à chaume (blanc) pour animaux seulement
haricot de Lima	pois (de grande culture ou de transformation)
fève noire	moutarde
colza canola	luzerne (à semis direct)
colza canola résistant aux triazines (semence sélectionnée seulement)	blé d'hiver, seigle d'automne et triticales d'automne (suppression de l'argrostide jouet-du-vent seulement)
colza fourrager	brise-vent transplantés
chou frisé fourrager	rutabaga
plants repiqués : tomates, poivrons, choux de Bruxelles, brocolis, choux, choux-fleurs et fraisiers (application au printemps seulement)	asperge établie depuis trois ans
crambe	pommier, abricotier, cerisier, pêcher, prunier et poirier de première année
carotte	
chou et chou-fleur à semis direct	

Mauvaises herbes supprimées

Graminées annuelles

pied-de-coq
digitaire pourpre
brome des toits
brome des seigles
éragrostide fétide
éleusine de l'Inde
pâturin annuel
sétaire (verte♦ et glauque)
panic d'automne
agrostide jouet-du-vent

♦ y compris les variétés résistant aux triazines

Mauvaises herbes réprimées

folle avoine

Espèces annuelles à feuilles larges

amarante♦
chénopode blanc♦
stellaire
pourpier potager
renouée des oiseaux
mollugine verticillée

NOTE : Employé selon les directives, l'herbicide Treflan LIQUIDE EC permet, sur le plan commercial, une suppression acceptable des mauvaises herbes susmentionnées.

Taux recommandés de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC par hectare - L'Est du Canada et la Colombie-Britannique

Culture	Texture du sol		
	Légère	Moyenne	Lourde
	Sable loam sableux	loam, loam limoneux, limon, loam sablo- argileux	loam limono-argileux, argile limoneuse, loam argileux argile
Toutes les cultures homologuées (sauf l'asperge, les céréales d'hiver, le pois et le haricot de Lima)	1,2 L	1,7 L	2,4 L

Les quantités susmentionnées sont les doses généralement recommandées pour l'herbicide Treflan LIQUIDE EC. Les remarques ci-après s'appliquent à des cultures particulières.

- Pour le haricot de Lima et le pois, ne pas dépasser 1,2 L/ha dans les sols à texture moyenne et 1,7 L/ha dans les sols à texture lourde.
- Dans les sols sableux ou les loams sableux, on ne devrait pas utiliser l'herbicide Treflan LIQUIDE EC sur le navet ou la moutarde.
- Les cultures de chou à semis direct ont fait preuve d'une très faible tolérance aux doses recommandées de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC. L'application de ce produit peut entraîner un certain rabougrissement ou une diminution du rendement.
- Pour les fraisiers, l'herbicide Treflan LIQUIDE EC devrait être appliqué avant le repiquage des plants.
- Pour les plantes ornementales et les espèces ligneuses établies provenant de pépinières, pulvériser l'herbicide sur le sol et l'incorporer aussi près que possible des plantes, sans endommager leurs racines.
- On ne devrait pas appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC sur des couvre-sol ornementaux comme la bugle rampante, le myrte et la pachysandra, car il pourrait les endommager.
- À moins d'avis contraire, utiliser les doses générales de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC; appliquer et incorporer immédiatement avant de planter ou jusqu'à trois semaines avant le semis.

APPLICATION DE L'HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC AVEC DES ENGRAIS LIQUIDES

On peut mélanger l'herbicide Treflan LIQUIDE EC à un engrais azoté liquide (comme le 28-0-0) pour une application en présemis. On doit cependant se conformer à toutes les indications données sur l'étiquette de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC: doses par hectare, cultures homologuées, incorporation, instructions spéciales, mises en garde et précautions particulières.

Verser l'herbicide Treflan LIQUIDE EC directement dans l'engrais liquide, mélanger à fond et appliquer aussitôt que possible. Agiter sans arrêt jusqu'à la fin de l'application. Pulvériser la bouillie ainsi obtenue à l'aide d'un pulvérisateur bien calibré. S'assurer que le produit est appliqué uniformément à la surface du sol. Pour l'incorporation, procéder de la façon normale.

Essai de compatibilité

Avant de mélanger l'engrais liquide et l'herbicide dans le réservoir, mélanger de petites quantités des deux pour voir s'ils sont compatibles.

1. Verser 500 mL d'engrais liquide dans un récipient de 1 litre.
2. Ajouter 10 mL de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC

3. Fermer le récipient et bien agiter.
4. L'herbicide et l'engrais sont compatibles si le premier reste en suspension après cinq minutes. Si l'herbicide se dépose rapidement, mais se remet en suspension facilement après agitation, on peut utiliser le mélange à condition de l'agiter constamment.
5. Un essai de compatibilité devrait être effectué aussi chaque fois que l'on change d'engrais ou de composition d'engrais, ou que les températures varient.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC MÉLANGÉ PAR IMPRÉGNATION OU ENROBAGE À UN ENGRAIS GRANULAIRE

Un engrais granulaire en vrac peut être imprégné ou enrobé de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC. L'application devrait être effectuée le plus tôt possible après le mélange. Il faut se conformer à toutes les recommandations, précautions, mises en garde et directives spéciales qui apparaissent sur l'étiquette Herbicide Treflan LIQUIDE EC concernant entre autres les doses par hectare, les cultures homologuées et l'incorporation.

Il faut appliquer, à la dose recommandée, au moins 300 kg/ha d'engrais granulaire en vrac imprégné ou enrobé de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC. Mélanger l'engrais granulaire et l'herbicide Treflan LIQUIDE EC dans un mélangeur d'engrais ordinaire, de façon à obtenir une couverture uniforme. Mélanger suffisamment longtemps pour obtenir un bon enrobage ou une bonne imprégnation.

Épandre le mélange d'engrais et d'herbicide Treflan LIQUIDE EC uniformément sur la surface du sol, avec un applicateur d'engrais granulaire correctement calibré. La première incorporation doit se faire le plus tôt possible (dans les 24 heures) après l'application. Pour une dispersion maximale de l'herbicide Treflan dans le sol, on recommande **d'attendre au moins trois jours avant de procéder à la seconde incorporation.**

ATTENTION : On peut utiliser n'importe quel engrais granulaire pour l'imprégnation de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, à l'exception du nitrate d'ammonium.

NOTE : Il incombe à la personne ou à la compagnie qui vend le mélange d'engrais et d'herbicide Treflan LIQUIDE EC de se conformer à la Loi sur les engrais (Agriculture et Agroalimentaire Canada) et aux règlements s'y rapportant.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC POUR LE SOYA

L'herbicide Treflan LIQUIDE EC, incorporé avant le semis du soya, supprimera la plupart des graminées annuelles et un grand nombre de mauvaises herbes à feuilles larges. Pour supprimer un plus grand nombre de mauvaises herbes, combiner l'herbicide Treflan LIQUIDE EC aux produits suivants :

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC ADDITIONNÉ DE L'HERBICIDE SENCOR OU L'HERBICIDE LEXONE (MÉLANGE EN RÉSERVOIR)

Produit	Texture du sol		
	Légère	Moyenne	Lourde
Herbicide Treflan Liquide EC	1,2 L	1,7 L	2,4 L
Herbicide Sencor 75 DF	550 g	750 g	750 g
Herbicide Lexone DF	-	550 g	700 g

- Les mélanges en réservoir suppriment toutes les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, ainsi que beaucoup d'autres mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la renouée persicaire, l'abutilon, la moutarde des champs et la petite herbe à poux.
- La suppression de la lampourde glouteron varie de bon à excellent selon la température du sol, le moment de la germination et la profondeur d'enfouissement des graines de mauvaises herbes, ainsi que le degré et la période d'humidité dans le sol. On peut améliorer la suppression des mauvaises herbes en travaillant le sol.
- Les mélanges en réservoir de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et de l'herbicide Sencor ou l'herbicide Lexone peuvent être appliqués jusqu'à 10 jours avant les semis.
- Ne pas utiliser sur des sols légers contenant moins de 2 % de matière organique.
- Appliqué selon le mode d'emploi et dans des conditions normales de croissance, le mélange en réservoir de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et de l'herbicide Sencor ou l'herbicide Lexone ne réduira pas le rendement du soya.
- Par contre, cette culture tolère moins bien l'herbicide Sencor ou l'herbicide Lexone employé seul dont l'application pourrait causer des dommages dans certaines conditions.
- Une application excessive peut rabougir les plantes, endommager les cultures ou laisser des résidus dans le sol.
- Ces mélanges en réservoir, appliqués de façon inégale ou mal incorporés, risquent d'entraîner une suppression irrégulière des mauvaises herbes ou de causer des dommages aux cultures selon les doses utilisées.
- Les maladies des semis, le temps froid, un semis trop profond, une humidité excessive, un pH élevé du sol (plus de 7,5), une forte concentration de sel ou la sécheresse peuvent affaiblir les plants de soya et augmenter les risques de dommages consécutifs à l'application du mélange de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et de l'herbicide Sencor ou l'herbicide Lexone. De telles conditions pourraient retarder le développement de la culture ou en réduire le rendement.
- Dans les sols variables comportant des zones sableuses légères, la culture pourrait être endommagée dans ces zones si les doses sont recommandées pour un sol lourd. Les loams sableux ou limono- argileux sont des sols transitionnels et, dans certaines régions, peuvent être classés parmi les sols de texture moyenne.
- Dans les champs traités à l'herbicide Sencor ou l'herbicide Lexone, ne pas semer les variétés de soya sensibles à la métribuzine : Ace, Apache, Baron, Maple Amber, Maple Ridge, OAC Eramosa, IA 1003, S-240 ou Nottawa. Autrement, la culture pourrait subir des dommages inacceptables.
- Ne pas utiliser comme fourrage le feuillage du soya traité avec ce mélange.

IL EST IMPORTANT DE SUIVRE LES ÉTAPES CI-DESSOUS POUR MÉLANGER DANS LE RÉSERVOIR DU PULVÉRISATEUR L'HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC ET L'HERBICIDE SENCOR OU L'HERBICIDE LEXONE.

1. Remplir le réservoir avec de l'eau propre, au quart ou au tiers de sa capacité.
2. Durant le remplissage, et après avoir mis en marche le système d'agitation et de recirculation, verser lentement dans le réservoir toute la dose nécessaire de l'herbicide Sencor ou l'herbicide Lexone.
3. Remplir le réservoir d'eau propre jusqu'au niveau désiré, tout en continuant d'agiter le mélange.
4. Après avoir bien mélangé, ajouter la quantité mesurée de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et agiter à fond.
5. Il faut agiter sans arrêt jusqu'à ce que le mélange soit pulvérisé; sinon, l'agent chimique se déposera au fond et il faudra le mélanger vigoureusement à l'aide d'une palette pour le redisperser dans le réservoir.

Toute dérogation à ce mode de mélange pourrait provoquer une incompatibilité.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC, SUIVI DE L'HERBICIDE LOROX L OU L'HERBICIDE AFOLAN F (APPLICATION ALTERNÉE)

Taux par hectare

Application/produit	Texture du sol		
	Légère	Moyenne	Lourde
Herbicide Treflan LIQUIDE EC	1,2 L	1,7 L	2,4 L
Herbicide Afolan F en prélevée	--	2,0 L	2,7 L
Herbicide LoroX L en prélevée	--	1,75 L	2,25 L

- Ne pas employer l'herbicide Afolan F sur un sol sableux à faible teneur en matière organique (moins de 3 %). Faire une seule application de l'herbicide Afolan F.
- Appliquer l'herbicide Afolan F par pulvérisation en bande ou sur toute la surface après le semis du soya (à 5 cm au moins de profondeur), mais avant sa levée.
- En ce qui concerne l'herbicide LoroX L, utiliser la dose de 1,75 L sur les sols de couleur pâle à teneur moyenne en matière organique (de 2 à 5 %). Ne pas l'employer sur des sols à texture grossière à faible teneur en matière organique, ce qui risquerait d'endommager la culture.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC, SUIVI DE L'HERBICIDE BASAGRAN AVEC ASSIST CONCENTRATE D'HUILE (APPLICATION ALTERNÉE)

Taux par hectare

Application/produit	Texture du sol		
	Légère	Moyenne	Lourde
Herbicide Treflan LIQUIDE EC	1,2 L	1,7 L	2,4 L
Postlevée – Herbicide Basagran avec Assist Concentrate d'Huile (0,5 à 1 % du volume de la bouillie de pulvérisation)	1,75 L à 2,25 L		

- Utiliser l'herbicide Basagran comme traitement en postlevée à raison de 1,75 à 2,25 L/ha (selon les mauvaises herbes présentes), plus Assist Concentrate D'Huile à raison de 0,5 à 1 % du volume de la bouillie à pulvériser.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC POUR LES HARICOTS COMMUNS SECS (BLANCS OU ROUGES)

L'herbicide Treflan LIQUIDE EC, incorporé avant le semis des haricots communs secs (blancs et rouges), supprimera la plupart des graminées annuelles et un grand nombre de mauvaises herbes à feuilles larges. Pour supprimer un plus grand nombre de mauvaises herbes, combiner l'herbicide Treflan LIQUIDE EC à l'un des produits suivants :

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC ADDITIONNÉ DE L'HERBICIDE EPTAM (MÉLANGE EN RÉSERVOIR)

Taux par hectare

Application/produit	Texture du sol		
	Légère	Moyenne	Lourde
Herbicide Treflan LIQUIDE EC	1,2 L	1,2 L	2,0 L
Herbicide Eptam	2,5 - 3,75 L		

- Ne pas employer un mélange de l'herbicide Eptam et de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC sur le haricot Adzuki, le dolique à oeil noir, le soya, le haricot de Lima ou toute autre variété de haricot à gousse plate, sauf le haricot romain (Romano). Lorsque les conditions atmosphériques sont défavorables, la croissance peut être retardée chez les variétés Gratiot, Michilite, Sanilac, Seafarer et Seaway. Ne pas utiliser dans les terres noires ni les sols organiques.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC, SUIVI DE L'HERBICIDE BASAGRAN AVEC ASSIST CONCENTRÉ D'HUILE

Consulter la section consacrée au soja; l'application de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC doit être suivie d'un traitement en postlevée avec de l'herbicide Basagran additionné de Assist Concentré d'Huile.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Gowan Company dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Gowan Company n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC ADDITIONNÉ DE L'HERBICIDE PURSUIT (MÉLANGE EN RÉSERVOIR): PRÉSEMI INCORPORÉ POUR LES HARICOTS BLANCS

Le mélange en réservoir de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et de l'herbicide Pursuit assure la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées dans les cultures de haricots blancs. Voir les étiquettes des produits pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées. Ne faire qu'une seule application par saison. Application au sol en préseme incorporé.

Taux d'application :

Herbicide Treflan LIQUIDE EC : 1,25 – 2,4 l/ha

Herbicide Pursuit : 313 ml/ha

Voir les étiquettes principales de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC pour des instructions, recommandations et précautions particulières.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC POUR LE COLZA CANOLA DE PRINTEMPS ORDINAIRE ET LE COLZA CANOLA RÉSISTANT AUX TRIAZINES

Colza canola ordinaire

L'herbicide Treflan LIQUIDE EC, incorporé seul avant le semis du canola, supprimera la plupart des graminées annuelles et un bon nombre de mauvaises à feuilles larges. Consulter les informations générales pour connaître les doses d'application et les recommandations.

Colza canola résistant aux triazines

L'herbicide Treflan LIQUIDE EC, incorporé seul avant le semis du canola, supprimera la plupart des graminées annuelles et un bon nombre de mauvaises à feuilles larges. Pour supprimer un plus grand nombre de mauvaises herbes, combiner l'herbicide Treflan LIQUIDE EC à l'un des produits suivants :

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC ADDITIONNÉ D'UN HERBICIDE DE POSTLEVÉE DE LA FAMILLE DES TRIAZINES HOMOLOGUÉ POUR LE COLZA CANOLA RÉSISTANT AUX TRIAZINES

NOTE : CE TRAITEMENT NE CONVIENT QU'AU COLZA CANOLA RÉSISTANT AUX TRIAZINES; LE MÉLANGE DÉTRUIRA LE COLZA CANOLA QUI NE RÉSISTE PAS AUX TRIAZINES.

On peut appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC au printemps sur le colza canola résistant aux triazines. Pour supprimer plusieurs autres mauvaises herbes, on peut ensuite appliquer un herbicide de postlevée de la famille des triazines approuvé pour cet usage, après la levée de la culture.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC POUR LES TOMATES

L'herbicide Treflan LIQUIDE EC, incorporé avant le semis des tomates, supprimera la plupart des graminées annuelles et un bon nombre de mauvaises herbes à feuilles larges.

L'herbicide Treflan LIQUIDE EC peut endommager les plantons affaiblis par toute cause et entraîner une réduction du rendement. Pour empêcher les dommages, utiliser seulement des plants en bonne santé; ne pas planter dans des conditions de croissance froides, humides ou défavorables. Se conformer à toutes les directives relatives à l'application et à l'incorporation.

Application/produit	Texture du sol		
	Légère	Moyenne	Lourde
Herbicide Treflan LIQUIDE EC incorporé en présemis	1,2 L	1,7 L	2,4 L

UTILISATION DE L'HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC SUR DES ASPERGES ÉTABLIES DEPUIS TROIS ANS

Suivre les méthodes recommandées de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC en matière de préparation du sol, d'application et d'incorporation. Appliquer sur des asperges établies, au début du printemps, après avoir enlevé les fougères mais avant la formation des turions; l'application peut se faire aussi après la récolte, à la fin du printemps ou au début de l'été avant la formation des fougères.

ATTENTION : Régler les instruments de manière à ne pas endommager les griffes pendant la préparation du sol et l'incorporation.

Taux par hectare

	Texture du sol		
	Légère	Moyenne	Lourde
Herbicide Treflan LIQUIDE EC	2,0 L	3,1 L	4,2 L

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC UTILISÉ SUR LES CÉRÉALES D'AUTOMNE CULTIVÉES EN ROTATION AVANT LE TABAC JAUNE, POUR SUPPRIMER L'AGROSTIDE JOUET-DU-VENT

INCORPORÉ EN POSTSEMIS (au moyen d'une

herse) Cultures homologuées

blé d'hiver
seigle d'automne
triticale d'automne

On doit appliquer et incorporer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC au sol à l'automne, aussitôt que possible **après la plantation** et avant la levée de la céréale d'automne, de façon à supprimer l'agrostide jouet-du-vent. Pour ce faire, on établit une couche peu profonde (2 cm) de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC près de la surface du sol; l'herbicide Treflan LIQUIDE EC supprime l'agrostide en arrêtant sa croissance à mesure que les semences germent. Ce traitement est sans danger pour la culture, puisque les semences de la céréale d'automne se trouvent dans la partie non traitée du sol, sous la couche de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC.

Application et incorporation

Semer les céréales d'automne à une profondeur de 5 à 8 cm dans un lit de semence bien travaillé. Au moyen d'un pulvérisateur d'herbicide bien calibré, appliquer l'herbicide Treflan LIQUIDE EC à un taux de 0,8 à 1,2 L/ha dans un minimum de 100 L/ha d'eau. Pour les infestations importantes d'agrostide jouet-du-vent, utiliser le taux de 1,2 L/ha. L'application doit se faire sur un sol sans débris, aussitôt que possible après le semis, et avant la levée de la culture. Incorporer à une faible profondeur avec une herse à griffes pointues ou en forme de losange, dans deux directions différentes, à une vitesse d'au moins 8 km/h. Les deux incorporations doivent avoir lieu dans les 24 heures suivant l'application.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC UTILISÉ SUR DES POMMIERS, ABRICOTIERS, CERISIERS, PÊCHERS, PRUNIERIERS ET POIRIERS DE PREMIÈRE ANNÉE

Appliqué et incorporé avant la transplantation des arbres fruitiers, l'herbicide Treflan LIQUIDE EC supprimera la plupart des graminées annuelles et bon nombre de mauvaises herbes à feuilles larges. Pour supprimer d'autres mauvaises herbes, on peut mélanger en réservoir l'herbicide Treflan LIQUIDE EC avec l'herbicide Sencor. Ne pas faire plus d'une application par année.

Taux recommandés par hectare

Produit	Texture du sol		
	Légère	Moyenne	Lourde
	Sable loam sableux	loam, loam limoneux, limon, loam sablo- argileux	loam limono-argileux, argile limoneuse, loam argileux argile
Herbicide Treflan LIQUIDE EC	1,2 L	1,7 L	2,4 L
Herbicide Sencor 75 DF	550 g	750 g	750 g

Consulter l'étiquette de l'herbicide Sencor pour connaître le mode d'emploi et les précautions spéciales à observer.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Gowan Company dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Gowan Company n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

HERBICIDE TREFLAN LIQUIDE EC ADDITIONNE DE L'HERBICIDE DUAL MAGNUM OU DE L'HERBICIDE DUAL II MAGNUM ET L'HERBICIDE SENCOR (MÉLANGE EN RÉSERVOIR) PRÉSEMI INCORPORÉ POUR LES TOMATES TRANSPLANTÉES

MODE D'EMPLOI

Un mélange en réservoir de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, de l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum et de l'herbicide Sencor permet la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges (y compris les biotypes résistant aux triazines), les graminées annuelles ainsi que la morelle noire de l'est. N'effectuer qu'une seule pulvérisation par année. **NE PAS PULVÉRISER DIRECTEMENT SUR LES TOMATES SEMÉES EN DIRECT.** Dans des conditions froides et humides ou susceptibles d'affecter l'établissement des plantules : appliquer la bouillie à pulvériser et l'incorporer à faible profondeur (5-7,5 cm), puis semer les plantules à une profondeur de 5-10 cm. Ne pas récolter la culture dans les 60 jours suivant l'application. Employer les doses inscrites au tableau 1.

Tableau 1 : Doses recommandées de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum et l'herbicide Sencor (Mélange en réservoir) pour les tomates transplantées

Composant du mélange en réservoir	Taux par hectare textures spécifiques du sol	
	Légère	Moyenne à lourde
Herbicide Treflan LIQUIDE EC	1,1 L	2,1 L
Herbicide Dual Magnum ou Herbicide Dual II Magnum	1,0 L	1,25 L ♦
Herbicide Sencor 75 DF	330 g	670 g

♦ Pour supprimer la morelle noire de l'est, utiliser la dose la plus élevée de l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum.

• Se référer aux étiquettes de l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum et l'herbicide Sencor pour des recommandations et des précautions spécifiques.

Séquence de mélange

Il est important de suivre les étapes ci-dessous pour mélanger dans le réservoir du pulvérisateur l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, l'herbicide Sencor et l'herbicide Dual.

Les étapes suivantes sont essentielles lorsqu'on combine l'herbicide Treflan LIQUIDE EC, l'herbicide Sencor et l'herbicide Dual dans le réservoir du pulvérisateur.

1. Remplir le réservoir avec de l'eau propre, au quart ou au tiers de sa capacité.
2. Durant le remplissage, et après avoir mis en marche le système d'agitation et de recirculation, verser lentement dans le réservoir toute la dose nécessaire de l'herbicide Sencor.
3. Remplir le réservoir d'eau propre jusqu'au niveau désiré, tout en continuant d'agiter le mélange.

4. Après avoir bien mélangé, ajouter la quantité mesurée de l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et agiter à fond.
5. Ajouter la quantité mesurée de l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum et agiter à fond.
6. Pour éviter des problèmes de compatibilité, appliquer immédiatement. Il faut agiter sans arrêt jusqu'à ce que le mélange soit pulvérisé; sinon, l'agent chimique se déposera au fond et il faudra le mélanger vigoureusement à l'aide d'une palette pour le redisperser dans le réservoir.

ZONES TAMPONS SDE PULVÉRISATION

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation requise (en mètres) pour la protection d'un :				
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuarien ou marin d'une profondeur de :		Habitat terrestre
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Blé, seigle et triticales semés à l'automne comme cultures de rotation avec le tabac	35	4	3	1	0
	Rutabagas, légumineuses fourragères, amélanchiers à feuilles d'aulne, carottes, piments, fraises, tomates, jachères d'été suivies de la culture de blé de printemps ou de blé dur, navets blancs, choux frisés fourragers, colza fourrager, ainsi que pommiers, abricotiers, cerisiers, pêchers, pruniers et poiriers plantés au cours de l'année	55	5	4	2	1
	Choux de Bruxelles, choux-fleurs et choux marins, sainfoin et mélilot	70	10	5	2	1

Luzerne, haricots (haricots communs, haricots secs, haricots noirs, haricots de Lima), féveroles, haricots à gousse comestible, pois, soja, tournesol, lentilles, orge et blé, canola/colza, canola/colza tolérant à la triazine, lin, moutarde et carthame	80	10	5	3	1
Asperges, brocoli et chou	90	10	5	3	1
Plantes ornementales ligneuses ou vivaces cultivées en pépinière (au champ ou en contenants), brise-vent (orme d'Amérique, caraganas, frêne vert, pin d'Écosse et orme de Sibérie)	120	20	15	5	1

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Treflan LIQUIDE EC est un herbicide du groupe 3. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Treflan LIQUIDE EC et à d'autres herbicides du groupe 3. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser l'herbicide Treflan LIQUIDE EC ou les herbicides du même groupes 3 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou

biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Gowan Company au 1-800-960-4318

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.